

UN·E APPRENTI·E CONSEILLER·ÈRE PREVENTION DES RISQUES SANITAIRES EN RESTAURATION F/H

Présentation de la direction

La direction de l'éducation, organisée en 6 services, composée de 1700 agents, a mis depuis plusieurs années au cœur de ses politiques publiques, l'enjeu de la transition écologique.

Le Service accueil restauration durable et entretien des collèges (SARDEC) accompagne les agents des collèges dans leurs missions et développement des compétences, pilote la transformation de notre restauration en une restauration durable.

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Réaliser des audits hygiènes dans les cuisines des collèges ;
- Suivre les analyses microbiologiques et les audits réalisés par un laboratoire externe ;
- Etablir les plans d'actions suite à l'inspection de la DDPP ;
- Former, accompagner, conseiller les agents de restauration dans la mise en place des procédures hygiènes ;
- Participer aux projets de transformation du modèle de restauration.

Profil recherché

Niveau d'études : Licence ou Master en sécurité alimentaire, qualité, hygiène, sécurité en agro-alimentaire

Compétences requises :

- Connaissance de la réglementation en matière d'hygiène en restauration (Paquet Hygiène et HACCP),
- Notion de microbiologie ;
- Capacité d'autonomie et d'initiative (permis B souhaitable).

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.